

Situation COVID-19



DEMARCHE A SUIVRE EN CAS DE COVID-19 :

1/ contacter l'ARS par le biais de cette adresse :

- ars-dtXX-crise@ars.sant bien sûr, mettre le n° du dpt à la place de XX; Le téléphone est un numéro unique 04 72 34 74 00 de la délégation régionale.
- vous avez aussi une autre adresse : ars-dtXX-contact-tracing@ars-sante.fr

2/ Prévenir le SRFD et la FR :

- obligatoirement par mel sur les boites srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr et benoit.lecaulle@mfr.asso.fr, éventuellement par téléphone H. COUTIN 04 78 63 13 49.

3 / prévenir la DGER par la boite dédiée:

- covid-19-agriculture.sg@agriculture.gouv.fr

les messages 2 /et 3/ peuvent être les mêmes.

POUR L EDUCATION NATIONALE prévenir la DSDEN ET LA FR :

- ce.dsden26-sante@ac-grenoble.fr
- caroline.ozdemir@ac-grenoble.fr

Au regard de la situation l'ARS accompagnera pour prendre les mesures adaptées à la situation.

Maj le 22/09/2020

MRR